

# URML MARTINIQUE

## RAPPORT MORAL

2016



UNION  
RÉGIONALE  
DES MÉDECINS  
LIBÉRAUX

M A R T I N I Q U E

Assemblée générale du 21 Septembre 2017

Rapport moral du Dr Anne CRIQUET-HAYOT, Présidente,

Relatif à l'année 2016

Cette première année de notre mandature n'a pas été simple, émaillée de nombreuses difficultés que nous avons surmontées, grâce au travail de notre équipe qui a pris sa place progressivement, que nous avons construite et soudée.

A l'heure du virage ambulatoire, actée dans la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, la place de la médecine libérale se doit d'être encore plus lisible.

### **L'objectif de notre équipe est de faire POUR :**

- Pour les médecins qui nous ont élus,
- Pour remplir les missions qui sont les nôtres,
- Pour la population martiniquaise,
- Pour être connus et reconnus par tous
- Pour que la voix de la médecine libérale soit entendue et écoutée.

Nous avons eu conscience que nos confrères, connaissaient très peu l'URML, et ses missions. Pour preuve des actions avaient été entreprises par l'ancienne mandature, mais étaient méconnues de beaucoup de nos confrères, ainsi que de la plupart des membres du bureau.

Nous avons donc décidé pour répondre à nos objectifs de travailler en communiquant vis à vis de nos confrères, des autorités et de la population pour nous faire connaître en toute transparence.

Dès notre prise de fonction le 11 janvier 2016, les statuts votés lors de la première AG ont été modifiés (votés à l'unanimité) pour intégrer dans l'objet de l'URML l'enseignement et la recherche, à la demande du Pr Michel De Bandt. Nous espérons donc, que par ces nouvelles missions, en accompagnant les internes, la relève de demain, et en effectuant des travaux de recherche avec la spécificité que représente notre territoire de la Martinique, nous pourrions ainsi améliorer l'efficacité et la pertinence de la santé en Martinique.

La modification du règlement intérieur, voté lui aussi à l'unanimité, dans son article 7, permet à tout médecin, élu ou non de participer et d'être indemnisé sous réserve bien sûr d'être missionné. Cette modification a été faite pour ne pas se priver des ressources des confrères non élus. L'indemnisation prévue est fixée à 3C de l'heure.

La nouvelle équipe dès sa 1<sup>ère</sup> réunion de bureau du 14 janvier 2016, a décidé d'axer sa politique sur la communication et l'information, d'agir par des actions concrètes **pour être connus et reconnus par tous** et répondre ainsi aux objectifs que nous étions fixés pendant notre campagne, et pour lesquels nous avons été élus.

A notre prise de fonction, nous avons découvert les commandes et le fonctionnement d'une URML, avec une réserve financière, et l'absence de budget prévisionnel.

Pour nous former, nous imprégner d'un mode de fonctionnement, et avoir un aperçu des tâches qui nous attendaient, nous nous sommes rendus à CAEN afin de rencontrer et d'observer le fonctionnement d'une URML efficace et dynamique via l'URML Normandie avec son organigramme et les différents postes. Nous avons travaillé lors de notre voyage à Caen avec l'agence de communication Idmagine pour fixer avec l'équipe le programme de communication que nous voulions mettre en place. Nous sommes partis à Caen, accompagnés des Dr Claverie et Sébastien, bien sûr après le vote de cette décision en bureau. Ce voyage effectué fin janvier, nous a permis de mieux appréhender nos missions, et le travail à mettre en place, en nous entourant de conseils avisés.

La visibilité étant nécessaire, nous avons choisi une communication avec une identification claire de lisible de l'URML :

- Chartre graphique : un logo validé par l'équipe et création graphique courrier email, présentations et visuelle, rédaction et création d'éditorial, conception web, montage vidéo
- Adresse email pour le personnel et les médecins
- Chartre sonore avec achat d'une bande musicale créée pour l'URML par Ronald Tulle.
- Création d'un site internet de l'URML avec l'agence Idmagine (qui avait l'expérience de la création du site URML pour la Basse Normandie), dont les Dr Claverie et Sébastien ont été en charge. Notre site bien sûr est évolutif et s'incrémente dans le temps. Il permet aussi une parfaite lisibilité par tous avec la mise en ligne de l'agenda de l'URML, alimenté régulièrement avec les actions, dossiers de l'URML ce qui permet une transparence.
- Pour la communication avec les médias, nous avons également fait appel à une agence de communication « Open Soft Système » dirigée par Mr Edie Marajo avec des réunions régulières et l'abonnement à la veille média qui nous permet de recevoir les différents articles médias liés à la médecine libérale.
- Les personnes ressources à la communication ont été les Dr Antoine CLAVERIE et José SEBASTIEN

Dès notre prise de fonction, nous avons été pris dans un tourbillon car le passage en épidémie de ZIKA en Martinique a été déclaré le 21 janvier 2016, avec la tempête médiatique qui a suivi avec les annonces de la ministre Marisol Touraine. Nous avons donc été projetés immédiatement dans l'action, et la communication aussi bien auprès des confrères, que des pouvoirs publics. Nous avons eu à participer à plusieurs réunions tant à l'ARS qu'en préfecture ou avec Mme la Ministre de la Santé. Une motion par la CN URPS ML a été rédigée pour évoquer la place des médecins libéraux dans la prise en charge du ZIKA.

Nous nous sommes rendus compte qu'il était nécessaire pour un bon fonctionnement de l'URML, d'améliorer la diffusion des informations, de rendre le travail plus collaboratif, et d'optimiser ainsi le fonctionnement, qui était alors très cloisonné.

Un logiciel de GED (gestion électronique de document) INFOCENTER de 35 000 € avait été acheté par les anciennes équipes, mais jamais mis en fonction. L'utilisation d'infocenter permet d'accéder à distance aux informations, selon les postes de chacun. Nous avons donc décidé de le rendre fonctionnel. Des formations ont été nécessaires pour le personnel et les médecins, formation évolutive selon les besoins de tous. Un classement a été institué avec un organigramme. Ainsi le courrier qui arrive à l'URML est scanné, mis directement sur infocenter par le secrétariat, classé et donc accessible à distance. Outre l'archivage, ce système permet également d'éviter le stockage papier par sa sauvegarde sur serveur ce qui évite une perte de document et la possibilité de les consulter à distance.

La mise en route n'a pas été sans mal, car changer les habitudes demande aussi beaucoup d'effort.

L'organisation du mode de fonctionnement de l'URML a été modifiée. En effet toutes les informations par internet, arrivaient sur l'email nominatif de la secrétaire de direction Madame Jean Charles qui ensuite distribuait le travail. Les documents papier étaient dans le bureau de la secrétaire de direction, et pour accéder à une information, il était nécessaire qu'elle recherche les documents pour ensuite en faire part au demandant. Les informations se retrouvaient donc mono centrées sur une seule personne.

Nous avons donc changé ce procédé avec une diffusion plus large à tout le secrétariat. Toutes les informations arrivent sur email du secrétariat [contact@urml-m.org](mailto:contact@urml-m.org), qui est installé sur les postes des 3 secrétaires, Madame Arnuel, Madame Gabet, et Madame Jean Charles. Le lundi matin, une réunion est organisée avec le Vice-Président, la secrétaire Générale, et la Présidente. Lors de cette réunion, lecture est faite des informations, ainsi que la répartition des ordres de mission qui sont signés par la Présidente ou le 1 Vice-Président.

Nous avons été confrontés à une difficulté, les arrêts de maladies successifs de Madame Jean Charles. Comme tous les documents de l'URML étaient mono centrés sur elle, il nous était très difficile, de bénéficier des documents nécessaires, car les autres membres du personnel n'avaient pas les informations. L'absence de secrétaire de direction, a eu comme conséquence un nombre d'heures de présence très importantes de ma part comme Présidente, nécessaires pour une connaissance approfondie des dossiers, ainsi que de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations de l'URML pour connaître et faire entendre la voix de l'URML.

Dans la réorganisation, nous avons fait appel à KPMG, cabinet d'expertise comptable, avec la charge des payes.

Maitre Macchi, avocat du droit du travail, a été notre conseil pour :

- Modifier le contrat de travail de Madame GABET (l'ancien ne correspondait pas aux tâches effectuées),
- Dénoncer la subrogation et la fiche des avantages signées le 6 octobre 2003,
- La pause déjeuner

La prise de congé a été clarifiée, solde des anciens congés (certains salariés avaient plus de 60 jours), fermeture de l'URML avec prise de 4 semaines de congé fixes 3 semaines en Aout, la semaine entre Noel et nouvel An, et une semaine libre à la convenance du salarié, à la condition expresse qu'une personne reste présente.

Toujours dans un souci de communication, nous avons rénové les locaux de l'URML qui étaient fissurés à de nombreux endroits avec des infiltrations d'eau. Une optimisation des espaces a été réalisée. Dans un souci d'économie, les travaux ont été réalisés sans architecte, et supervisés par la présidente durant ses vacances.

**Nos relations avec les différents partenaires publics, privés ont été renforcées,** et de nombreuses réunions ont eu lieu dès notre prise de fonction.

L'URML a décidé de se faire connaître et d'être reconnue en répondant aux différentes invitations des différents institutionnels (Préfecture, DGOS, ARS, CTM, Mairies, CNURPS, ...) afin de faire entendre la voix des médecins libéraux dans les instances décisionnelles.

La stratégie de notre équipe, a été celle de l'action, de montrer et de démontrer que nous sommes en mesure d'agir avec efficacité, que nous sommes dignes de confiance. La communication avec les médias a été bien renforcée grâce à l'intervention de l'agence Open Soft.

La visibilité financière est indispensable à l'URML pour être en mesure d'élaborer une politique cohérente entre son budget et les missions qui sont les siennes, et nous avons sollicité l'ARS dès le début de notre mandature sur cette problématique. Nous avons aussi fait appel à des partenaires privés pour des financements. Pour l'année 2016, les financements des partenaires privés sont sensiblement de même valeur que ceux de l'ARS.

**Un travail avec les différentes URPS ML** a été entrepris, présentation de la thèse des douleurs chroniques du chikungunya au congrès de MG de l'OSI avec rencontre des membres de l'URPS OSI, et du DMG de MG pour entreprendre des travaux communs, ainsi qu'avec l'URPS ML Guadeloupe avec le DMG de l'UAG., URPS ML AURA pour le CVE, et URPS ML de Bretagne pour les travaux sur la RRAC.

L'URML Martinique a été élue pour 1 an à la présidence de la commission DOM de la CN URPSML, avec l'élaboration un rapport sur la stratégie Outre-Mer en santé remis lors de la campagne présidentielle.

Une participation active aux travaux de la CN URPS à Paris, et au congrès de la Baule avec les Drs BELLON -TULLE, BORTUZZO, CRIQUET -HAYOT, GOULON et SULPICY. Un dossier sur les particularités des DOM avait été remis lors des rencontres à Nicolas REVEL par le Dr GOULON

**Nous avons instauré un travail collaboratif, avec les autres URPS de Martinique** aussi bien sur le plan des actions que dans les stratégies organisationnelles, nécessaires pour faire entendre la voix des libéraux.

Un projet de CPTS Madinina est en réalisation en partenariat avec les autres URPS infirmiers, kinésithérapeutes, biologistes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes. Un travail sur la RAAC de l'épaule est en cours de construction, présenté à la DGOS.

**Une coopération ville hôpital** est renforcée, par exemple avec l'intégration de l'URML dans le PHRC APSOM algorithme de la prévention du suicide en outre-mer porté par le Pr Jehel, formation à l'URML avec les chirurgiens de la MFME , intégration à des travaux de recherche INTEREG ...

**Travaux avec les réseaux**, comme le film Rose avec le réseau addiction, **avec des associations SOS KRIZ, des mutuelles (MGPA) et le rectorat** pour le marathon de la santé,

Le Bureau de l'URML Martinique, depuis sa prise de fonction en Janvier 2016, a donc rempli les missions qui lui sont fixées par l'article R 4031-2 du Code de Santé Publique, crée par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010 , qui vous seront exposées en détail dans le rapport d'activité.

- I. Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins
- II. Organisation de l'exercice professionnel : Permanence des Soins, Continuité des Soins, Nouveaux modes d'exercice
- III. Actions dans le domaine des soins, de la prévention, veille sanitaire, promotion de la santé
- IV. Déploiement et utilisation des systèmes d'information
- V. Mise en œuvre du développement continu

**Le bureau de l'URML Martinique n'est pas contre, mais pour, pour les médecins, pour la médecine libérale, pour la population, car il est préférable de faire un petit pas tous ensemble, qu'un grand pas tout seul.**

Dr Anne CRIQUET HAYOT  
AG du 21 septembre 2017